

« CAP BLANC Régence de Tunis 1917 » un cachet à date bien mystérieux...

Willy PETIT

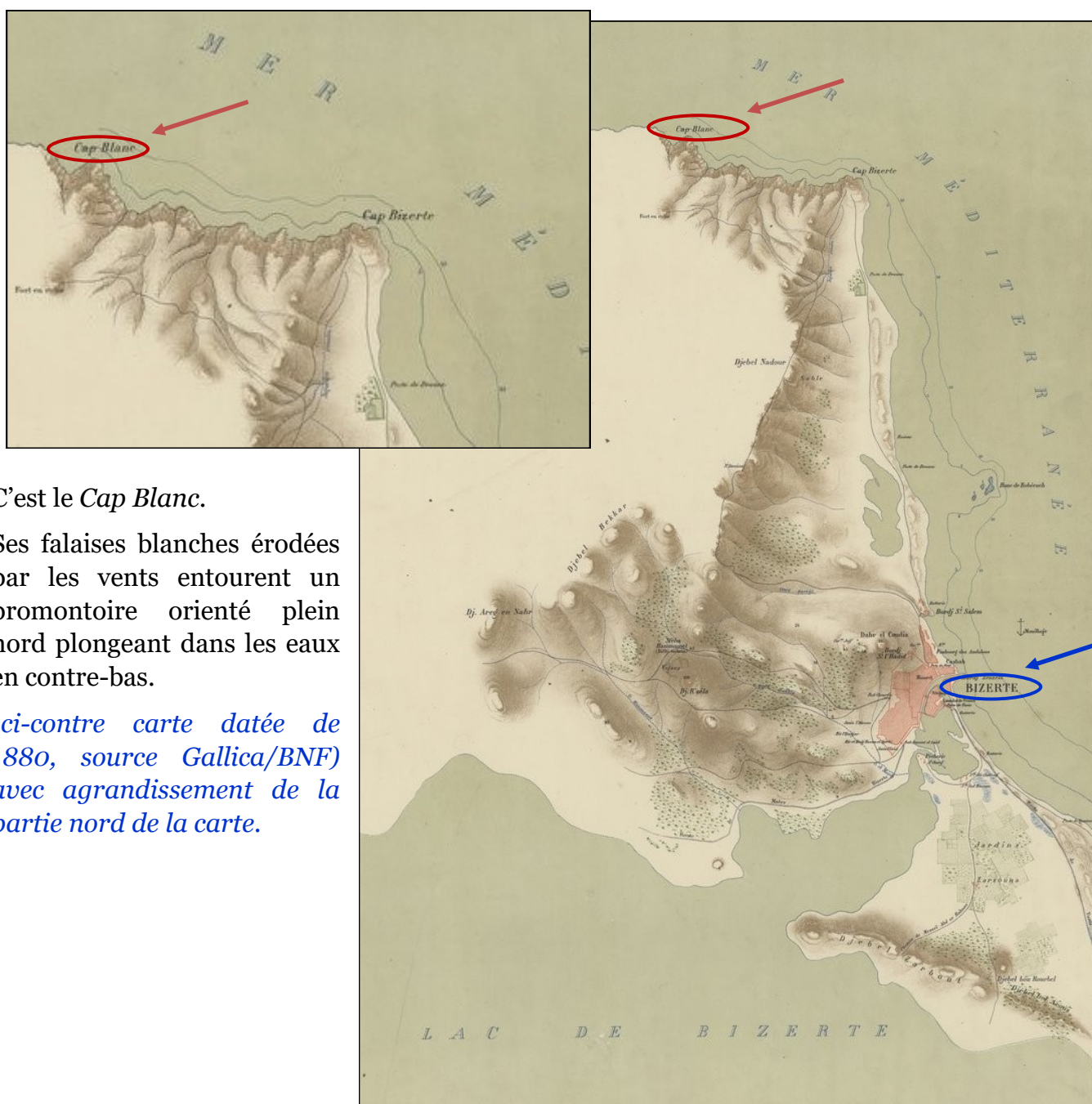
Force est de constater que les recherches assidues sur un sujet précis nous mènent parfois devant l'inattendu.

Il s'agit ici d'un sujet relatif à l'Histoire postale de la Régence de Tunis.

La découverte fortuite de deux cartes postales fort anodines, mais revêtues d'un cachet à date jusqu'alors inconnu constituent le menu de ce modeste écrit.

Nous sommes en 1917, au CAP BLANC, dans le nord de la Tunisie, près de la ville de Bizerte. Région stratégique, carrefour entre la méditerranée occidentale et son bassin d'Orient. La présence militaire française y est importante, la marine Nationale stationne dans le port de Bizerte, et l'Arсенal de Ferryville, situé sur les terres de l'arrière port, assure la maintenance.

Le Cap Blanc est accessible par la route de la Corniche depuis la sortie nord de la ville de Bizerte. Passé le cap Bizerte, après quelques kilomètres de route sinueuse, un monticule calcaire apparaît.



C'est le *Cap Blanc*.

Ses falaises blanches érodées par les vents entourent un promontoire orienté plein nord plongeant dans les eaux en contre-bas.

(ci-contre carte datée de 1880, source Gallica/BNF) avec agrandissement de la partie nord de la carte.

Au sortir de la période de la Conquête de la Tunisie, la Marine Nationale française a érigé un sémaphore sur cette partie stratégique de la côte tunisienne.

Bâtiment probablement assez rudimentaire à l'origine, et certainement transformé afin de représenter l'ouvrage illustré sur la carte postale ci-dessous (carte sans marque d'éditeur), seul document d'époque retrouvé à ce jour.



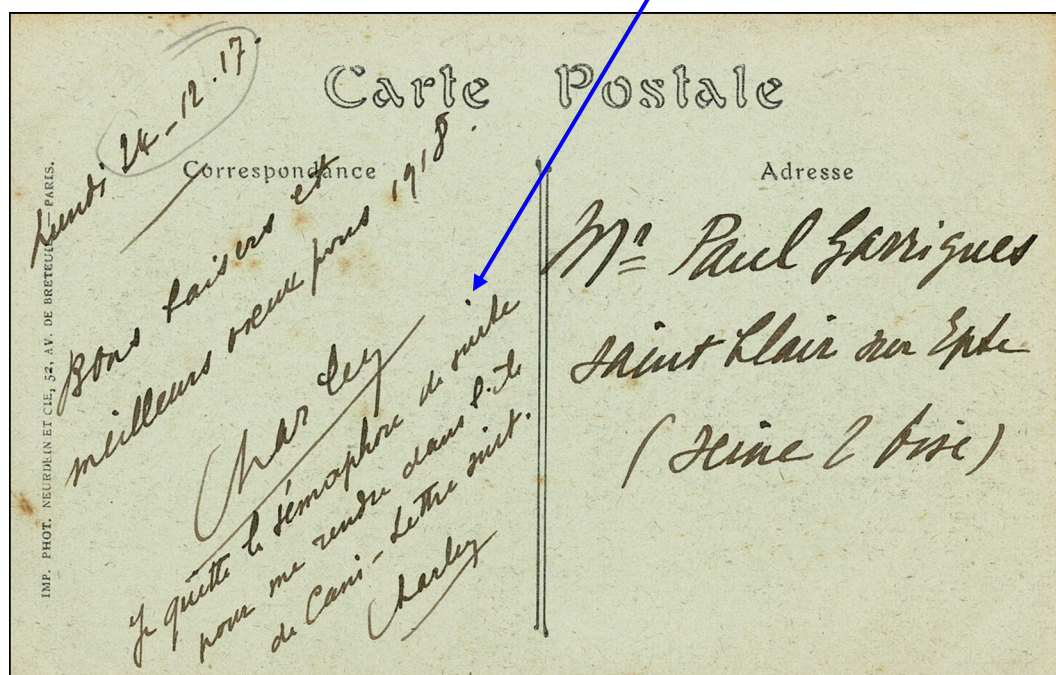
Difficile de dater ce cliché.

La bâtiment blanc de style arabe et les murs de clôture permettant de maîtriser l'accès aux lieux constituent des éléments postérieurs à la construction du sémaphore.

Il est probable que le sémaphore d'origine n'était pas aussi majestueux que celui illustré ci-contre.

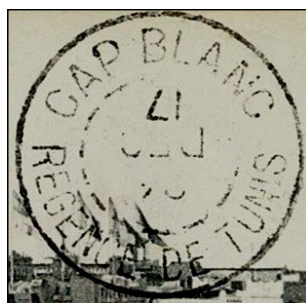
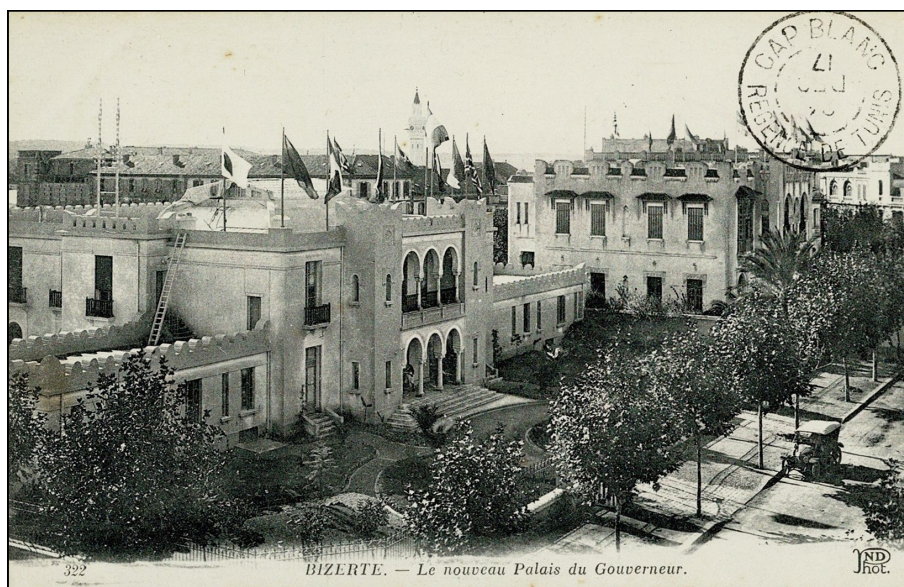
Revenant à notre sujet, un élément est incontestable : la présence d'un sémaphore au Cap Blanc en 1917 nous est confirmée par le texte figurant au dos de l'une des cartes postales évoquée plus haut, carte datée du 24.12.17 :

« Je quitte le sémaphore de suite pour me rendre dans l'île de Cani * » (lundi 24-12-17)



* Iles Cani : groupe de deux petites îles situées à environ 12 miles nautiques au nord-est de Bizerte. L'auteur du texte s'embarquait probablement pour la plus grande des deux île où est implanté un phare.

Mais le plus inattendu est de découvrir, au recto de cette carte illustrée d'une vue de Bizerte, posée en franchise et à destination de la France, un cachet à date à double cercle pointillé intérieur d'un diamètre de 24-25 mm libellé CAP BLANC / REGENCE DE TUNIS daté du 24 DEC 17.



CAP BLANC / RÉGENCE DE TUNIS

Diamètre de 24-25 mm.

Oblitération au type agence postale double cercle pointillé intérieur datée du 24 DEC 17 (ici, éléments du bloc dateur montés à l'envers).

Cap Blanc, lieu où n'est implanté aucun village, ni aux alentours, où seul un sémaphore, enceinte militaire, est érigé dans ce coin désert.

Et aucun bureau postal de la Régence n'est répertorié au Cap Blanc..., et bien sûr, aucune marque postale de ce lieu n'est évoquée dans les documentations existantes, ni dans le remarquable ouvrage de Jean Morat traitant de l'Histoire postale de la Régence de Tunis. Mystère !

La seconde carte de 1917, du même expéditeur, est postée hors franchise puisqu'affranchie au tarif à 10c (pour la France), timbres oblitérés de ce même cachet à date CAP BLANC du 13 OCT 17.



Cachet à date identique, frappé du 13 OCT 17.

Sur carte postale illustrée d'une vue générale du quartier de la gare de Bizerte.

En résumé, nous possédons deux cartes postales du même expéditeur revêtues de ce mystérieux cachet à date CAP BLANC en décembre 1917, et rien d'autre...

Comment expliquer l'existence de ce cachet ?

Une agence postale, même éphémère, a-t-elle pu être ouverte au CAP BLANC aux environs de 1917 sans qu'aucune référence n'ait pu en subsister ? Difficile à croire, compte tenu du lieu sans habitat où un service postal ne se justifiait hormis la desserte du sémaphore (probablement rattaché au bureau militaire de Bizerte) .

Existe-t-il une autre hypothèse ?

Serait-il raisonnable de supposer que, pour des raisons nécessaires à établir l'origine du courrier émanant du sémaphore, les Postes de la Régence aient mis à disposition d'une structure *militaire* une marque postale *civile* sans bureau officiellement déclaré ? Cela paraît douteux.

Questions aujourd'hui sans réponse. Seule la découverte d'autres documents frappés de ce cachet ou des éléments administratifs jusqu'alors non connus permettront d'y répondre.

Aussi, toute information, pièce complémentaire ou illustration pouvant compléter cet article sera la bienvenue.

A titre documentaire, et en complément des éléments précédemment développés, ci-après illustration d'un courrier émanant du sémaphore du Cap Blanc en 1940.



Lettre émanant d'un militaire en poste au sémaphore du Cap Blanc (Tunisie) de 1940.

Courrier bénéficiant de la franchise militaire établie par cachet du Poste de Guet et affranchi au tarif à 1F (surtaxe aérienne).

Oblitération MILITAIRE « Bureau Central Militaire » 4-6-1940

- document en provenance d'un site de vente (D) -*